

30.04.2007 - 09:45 Uhr

## Votation fédérale - hotelleriesuisse dit clairement oui à la révision de l'assurance-invalidité

Berne (ots) -

hotelleriesuisse soutient pleinement les objectifs et les mesures de la cinquième révision de l'AI. Le Comité exécutif de l'association des entrepreneurs de l'hôtellerie suisse a par conséquent décidé de recommander le oui pour la votation populaire du 17 juin 2007.

La cinquième révision de l'AI poursuit deux objectifs principaux: maintenir davantage de personnes handicapées dans la vie active et réduire les dépenses de l'AI. Pour pouvoir atteindre ces objectifs, il faut détecter précocement les personnes présentant les signes d'une incapacité de travail et les suivre de manière active.

Collaboration étroite entre l'AI et les employeurs

En l'espace de 20 ans, le nombre de bénéficiaires de rentes AI a doublé. Le système proposé par la révision entend préserver les personnes d'une incapacité de travail. La révision fournit de nouveaux instruments qui favoriseront la poursuite d'une activité lucrative ou la réinsertion dans la vie active. Diverses mesures d'incitation d'embauche à l'adresse des employeurs sont prévues dans ce contexte, telles qu'indemnités financières pendant la période d'initiation, un suivi assorti de conseils ainsi que des contributions à des mesures d'intégration sur la place de travail. Par ailleurs, les employeurs doivent aussi jouer un rôle plus actif à l'avenir dans la détection et l'intervention précoces. Cela doit permettre à des personnes dont les capacités de travail sont provisoirement ou durablement réduites pour raisons de santé de garder leur emploi ou de se reconverter suffisamment tôt.

Le système proposé par la révision présente des avantages pour tous les acteurs. L'assainissement de l'AI permettra en même temps d'alléger les comptes de l'AVS qui sont alimentés à partir du même fonds. hotelleriesuisse est convaincue que la cinquième révision de l'AI contribuera véritablement à préserver la pérennité de notre système social et recommande par conséquent, tout comme le Conseil fédéral et les Chambres fédérales, d'accepter l'objet soumis à votation.

Contact:

hotelleriesuisse  
Isabel Garcia  
Responsable Communication, Image et Branding  
Tél.: +41/31/370'42'86  
E-mail: [isabel.garcia@hotelleriesuisse.ch](mailto:isabel.garcia@hotelleriesuisse.ch)